

Bureau:
Passage
Lemonnier
12

Bureau:
Passage
Lemonnier
12

LE RASOIR



— Ainsi Bernaert, vous ne me fabriquez pas de discours du trône cette année ?
 — J'ai pensé, Sire que dans les circonstances actuelles plus que jamais, le silence était d'or et la parole d'argent.
 — C'est juste. D'ailleurs j'ai encore tant d'arrêtés de suppression d'écoles à signer que je n'aurais jamais le temps de me déranger pour la réouverture des Chambres.

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

MŒURS PARLEMENTAIRES.

Les journaux *bien informés* nous annoncent d'ores et déjà que dans un conseil de cabinet tenu récemment sous la présidence du Roi, il a été formellement décidé qu'aucun projet de loi politique ne sera déposé pendant la prochaine session législative.

Ce n'est certainement pas nous qui songerons à nous plaindre de ce que les jésuites qui nous gouvernent renoncent momentanément à faire subir au pays les quelques lois de sacristie si vivement désirées par le parti de l'éteignoir.

Nous savons trop bien de ce dont sont capables les cléricaux de l'engance de MM. Woeste et Jacobs pour ne pas nous réjouir de cette décision.

Seulement qu'il soit bien entendu que nos honorables enlèveront lestement la discussion des différents budgets, de façon à ce que la session puisse être déclarée clôturée à bref délai, et surtout qu'ils ne s'amuseront plus à provoquer un tas de.... (disons le mot) d'engueulades stériles qui n'ont généralement d'autre effet que... d'augmenter dans d'honnêtes proportions le montant annuel de leur indemnité parlementaire.

Le scandale de l'an passé ne doit plus se reproduire.

Nous disons : scandale ! ce mot n'a rien d'exagéré, quand on pense que nos législateurs (!) ont trouvé moyen de faire durer la session écoulee pendant dix bons mois, et ce pour voter les budgets, une adresse de félicitations au nouveau Roi du Congo, des modifications à la loi électorale et puis.... c'est tout.

Il a fallu pour tout cela 118 séances.... sagement réparties entre les mois de Novembre à Août inclus, de façon à ce que chaque député puisse palper, en tout bien tout honneur, dix fois l'indemnité mensuelle de 200 florins des Pays-Bas fixée par l'article 52 de « notre admirable Constitution », soit 200 florins ou 4220 francs. (A peine 36 francs par séance !)

La Chambre se composant de 138 membres, il en résulte que les petites vacances de ces Messieurs ont coûté au pays pendant la session 1884-85 la somme de 276,000 florins ou 582,360 francs.

Un assez joli chiffre comme on voit ! Il est évident cependant qu'avec un peu de bonne volonté nos honorables auraient pu aisément terminer leurs travaux (!) en cinq ou six mois et diminuer par conséquent assez sensiblement les charges du trésor public, dont la situation, comme on sait, est loin d'être brillante.

Ils ne l'ont pas voulu et nous sommes au regret de devoir déclarer que leurs errements nous donnent une bien triste idée des mœurs parlementaires belges.

Il serait vraiment temps que ceux qui s'intitulent les élus de la nation se décident à prendre une attitude plus digne et plus désintéressée.

Pour l'honneur même du Parlement où ils trônent si haut, il ne faut pas que ceux qui les regardent d'en bas soient exposés à les confondre avec de simples farceurs ou de vulgaires carottiers.

A. RIGOBERT.

Ondemande un discours du trône

La chose est décidée : il n'y aura pas, encore une fois, de discours du trône, cette année !

Le Roi s'est-il dit que dans les circonstances actuelles plus que jamais, le silence était d'or et la parole d'argent, ou bien notre auguste souverain a-t-il tout son temps absorbé par les affaires de ses nouveaux États du Congo ?

Je n'en sais rien. (Peu importe d'ailleurs). Toujours est-il qu'il ne prononcera pas de harangue à la rentrée des Chambres et que cela est à tous égards profondément regrettable.

D'abord les discours du trône ça fait aller le commerce.

En effet, chaque fois que Sa Majesté procède en personne à l'ouverture des Chambres, toute la garde civique de Bruxelles et de ses faubourgs doit prendre les armes et je n'ai pas besoin d'ajouter que quand la milice citoyenne (style patriotique) prend les armes, ce n'est pas pour des *prunes*, ou plutôt c'est pour s'en flanquer une des mieux conditionnées.

Et vous savez, quand la garde civique de la capitale se flanque une *prune*, je ne vous dis que ça !

Inutile, je pense, d'insister, car vous voyez certainement d'ici le préjudice que l'abstention du roi à l'ouverture de la session législative doit inévitablement causer aux innombrables *baes*, etc. de l'agglomération farocratique.

Et puis il y a encore les éditeurs des journaux sérieux qui, de leur côté, se voient privés du lucratif plaisir de fabriquer des pyramides de bulletins que les imbéciles de tout âge s'empressent d'acheter à 0,10 centimes l'exemplaire, histoire de faire avaler à la foule ignorante qu'ils comprennent quelque chose à la politique.

L'absence de discours du trône est surtout déplorable à un autre point de vue.

Elle enlève aux amis du fou-rire une occasion sans pareille de se desopiler la râte.

Car enfin, blague dans le coin, peut-on rêver quelque chose de plus ébourifant que le spectacle de ce souverain irresponsable débitant gravement devant 200 farceurs toutes les sornettes qu'il aura plu à son gouvernement de lui mettre dans la bouche ?

Le brave homme se trouve ainsi obligé, selon que le ministère est rouge ou bleu, de faire à tour de rôle l'éloge de la politique cléricale ou libérale. Et tout cela sans rire ! C'est ce qui s'ap-

pelle en style parlementaire : agir en sage monarque constitutionnel. (Ouf!).

Moi, pour ma part, je ne connais rien d'épastrouillant comme cela !

Pour toutes ces considérations et pour trente-six autres encore, je demande donc formellement un discours du trône.

Je l'exige ; il me le faut, et je ne serais de la réclamer à cor et à cri tant que je ne l'aurais obtenu.

Et si par impossible le Roi ne se laissait pas fléchir par mes supplications, il ne me resterait plus qu'à m'abonner aux *Annales parlementaires*, afin de chercher quelques consolations dans la lecture des solennelles harangues du grand Prosper Cornesse ou du noble sire Kervyn de Lettenhove.

RACAGNAC

Dépêches Télégraphiques.

20 Octobre 1885.

JACOBS à BERNAERT.

Serait-il vrai avec l'intention de ne faire voter aucune loi politique pendant prochaine session.

JACOBS.

BERNAERT à JACOBS.

En effet cabinet a décidé se renfermer dans sage réserve.

BERNAERT.

JACOBS à BERNAERT.

De sorte que ma loi sur les cimetières et mon projet réforme électorale sont remis calendes grecques.

JACOBS.

BERNAERT à JACOBS.

Avons tous jugé prudent de les ajourner jusqu'après élections de juin.

BERNAERT.

JACOBS à BERNAERT.

Et vous croyez que je vais vous laisser caner comme cela, vous ?

JACOBS.

BERNAERT à JACOBS.

Soyez convaincu aurais pas demandé mieux vous donner satisfaction le plus vite possible. Malheureusement une auguste volonté....

BERNAERT.

JACOBS à BERNAERT.

Ah ! ça, qu'est-ce que l'auguste volonté a à voir dans nos petites affaires de ménage ? Si vous allez vous arrêter pour si peu de chose, vous !...

JACOBS.

BERNAERT à JACOBS.

Cependant quand le Roi me fait défense...

BERNAERT.

JACOBS à BERNAERT.

Allons donc ! Mais c'est un homme de paille, lui !

JACOBS.

BERNAERT à JACOBS.

Vous croyez cela vous ?

BERNAERT.

JACOBS à BERNAERT.

J'en suis sûr, mon bon. D'ailleurs qu'importe ? Est-ce moi ou le Roi qui est votre souverain-maitre ? N'avez pas oublié sans doute quand vous ai laissé nommer chef de cabinet m'avez promis formellement d'accomplir ponctuellement mes ordres. Exige donc m'obéissiez aveuglement.

JACOBS.

BERNAERT à JACOBS.

Suis tout à vos ordres, cher maître.

BERNAERT.

JACOBS à BERNAERT.

Eh ! bien, veux loi sur les cimetières et réforme électorale soient votés pendant prochaine session.

JACOBS.

BERNAERT à JACOBS.

Il sera fait comme vous le désirez.

BERNAERT.

JACOBS à BERNAERT.

Seulement pour vous mettre à l'aise et pour montrer me fiche auguste volonté comme l'an quarante, userai de mon initiative parlementaire et proposerai moi-même lois en question.

JACOBS.

BERNAERT à JACOBS.

Ce sera comme il vous plaira.

BERNAERT.

JACOBS à BERNAERT.

N'oubliez pas surtout qu'à première nouvelle velléité résistance, vous briserai immédiatement comme verre.

JACOBS.

BERNAERT à JACOBS.

Soyez sans inquiétude, mon doux maître. N'ai plus garde risquer vous déplaire. Tiens bien trop à mon portefeuille pour cela.

BERNAERT.

JACOBS à..... LUI-MÊME.

Avec cela, naïf O nésiphore; qu'on te le laissera encore longtemps.

JACOBS.

Pour extraits semi-intrinsèques :
ZUTALORS.

Par ci, par là.

On demande une tête. — Un extrait de *La Bataille* :

« D'autre part, il nous a toujours paru étrange que M. Hanssens, cet homme franc et sincère, qui de tout temps a fait montre d'un programme radical, se soit obstinément refusé à prendre en mains les rênes du parti progressiste liégeois.

« Il manque à notre jeune et vaillant parti une tête, un chef.

« Ce chef est tout désigné. C'est M. Hanssens.

« Pourquoi hésiter ? L'intérêt de la démocratie l'exige. »

Nous ne pouvons nous rallier à la manière de voir de notre estimable confrère.

A notre avis, M. Hanssens a trop souvent fait preuve d'indécision et d'inconséquence dans maintes circonstances décisives, pour pouvoir encore inspirer confiance entière au parti progressiste.

C'est donc ailleurs que la démocratie liégeoise doit chercher le chef qui lui manque.

**

Hip ! Hip ! Hourrah ! — Nos meilleures félicitations aux libéraux de Virton qui malgré toutes les manœuvres du clergé, des comtes de Briey et *tutti quanti* sont néanmoins parvenus à faire élire M. Ensch à l'élection du 17 Octobre.

Le siège devenu vacant à la Chambre par

MARMELADE



— Que pourrions nous bien faire pour relever nos finances. —
 — Si nous prenions un faux nom, le Gouvernement nous accorderait peut être une pension —
 — Oh, non, c'est si vil cela. —

L'embarras du choix.

(Les bibelots du Diable)
 2^e acte. —

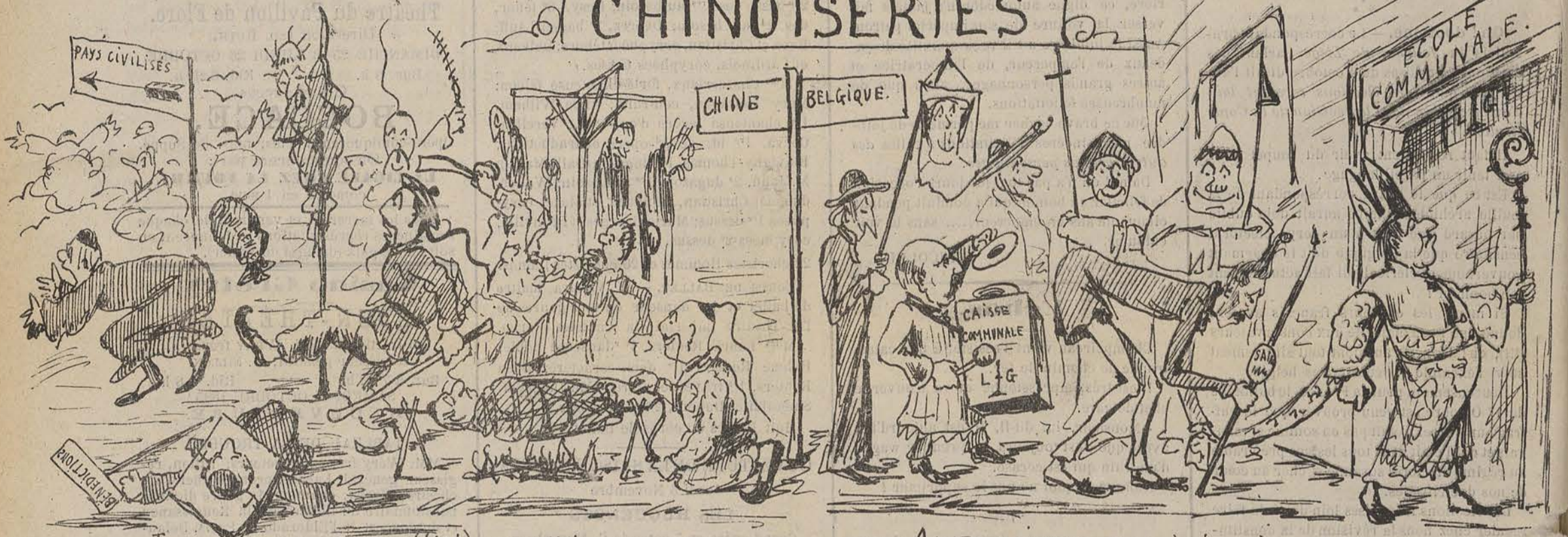


— (Vous êtes prévenu d'avoir pris un faux nom.) —
 — Mon président, c'était simplement pour pouvoir payer sans danger, mon tribut à Vénus. —
 — C'est bien, l'écouleur vous proposera pour une petite pension de retraite. —



A propos de la conférence monétaire. —
 ceux que la question ne touche que de très loin.

CHINOISERIES



Les persécutions (!!!!) en Chine.

Brillante réception de la grande boutique catholique en chine.

AU BOULEVARD DU LIBÉRALISME!!

Quand on a le diable dans sa bourse!

UNE REVUE MANQUÉE.



Six heures du matin.
 Pleuvra-t-il... ne pleuvra-t-il pas...!
 Savante conférence astronomique par l'état major supérieur.

Huit heures du matin
 Résultat de la susdite conférence. — Revue remise sous prétexte de pluie, temps magnifique et pas de Loos. —
 — murmures dans les rangs.

Une heure de relevée... Epilogue...
 Beaucoup de gardes-civiques, cependant, auront été joliment mouillés quand même.